

## Normes requises pour la photo sur la carte d'étudiant :

- > Format 35mmx45mm,
- > Visage compris entre 32mm et 36mm.
- Version électronique sous format JPEG ou JPG ou PNG à déposer sur le portail d'inscription, via le bloc PJweb.
- Le visage et les oreilles découvertes et sans lunettes sombres.
- L'arrière-plan de votre photographie doit être de couleur : Blanc, Bleu Ciel ou Gris Clair.
- Votre photographie ne devra pas comporter d'ombres en arrière-plan.

